

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1185>



Conseils pour le Grand Oral

- Grand Oral

Date de mise en ligne : jeudi 28 janvier 2021

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

Ensemble d'indications, de recommandations et de conseils concernant la préparation de vos élèves à l'épreuve du Grand Oral du Baccalauréat Général, qu'ils passeront en fin de classe terminale.

<https://philosophie.ac-creteil.fr/sites/philosophie.ac-creteil.fr/local/cache-vignettes/L400xH86/banniere-edu03f6-d3962.jpg> CONSEILS POUR LE GRAND ORAL. Eric Le Coquil et Paula La Marne, I.A/I.P.R.

A cette fin, vous trouverez **ci-joint la version consolidée mais encore provisoire d'une note relative à l'oral en classe de philosophie rédigée par le groupe de Philosophie de l'Inspection Générale**. Cette note a vocation à être intégrée à terme dans un document plus général de cadrage relatif au Grand Oral au sein duquel celle-ci sera reprise et jointe notamment à la contribution du groupe des Lettres. Cette note peut nourrir vos travaux et réflexions en équipes pédagogiques disciplinaires ou de classes/groupes. Nous insistons cependant sur le fait qu'il s'agit d'une **note préparatoire** du groupe de philosophie de l'IGESR pour le texte général dont la publication est en attente et qu'elle n'a donc **pas de statut réglementaire**. Nous vous en recommandons cependant la lecture la plus attentive. Nous rappelons également que la question de la préparation de l'épreuve du « grand oral » a donné lieu récemment à un **séminaire inscrit au Plan National de Formation du Ministère**. Ce séminaire a été l'occasion de développer des réflexions destinées au cadrage national de cette nouvelle épreuve, avec pour résultat l'établissement de douze principes qui ont fait consensus lors du séminaire, que nous vous transmettons ci-dessous :

[Conclusions du séminaire national :]

1. La préparation au grand oral s'inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires.
2. Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle.
3. L'élève maîtrise d'autant mieux les échanges lors du grand oral qu'il est habitué à se confronter à différents avis / différentes théories, qu'il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue et qu'il puisse appréhender et anticiper les attentes d'un jury.
4. L'évaluation de la présentation du projet personnel d'orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l'avoir construit
5. La préparation à l'épreuve doit éviter tout risque de formatage et de standardisation des parcours, motivés par un souci d'efficacité pédagogique.
6. La préparation à l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences.
7. L'accompagnement vers le grand oral vise à habituer progressivement l'élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, basée sur un contenu qu'il s'approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l'exposé.
8. L'accompagnement vers le grand oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, l'entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l'expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions
9. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral vise à construire un parcours de formation progressive à l'oral incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d'expression, de validation des choix.
10. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral s'inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu'au cycle terminal du lycée.
11. L'accompagnement vers le grand oral suppose de penser une organisation collective et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et mobilisant de multiples acteurs éducatifs.
12. Porter l'accompagnement vers le grand oral au niveau de l'établissement, en exploitant les conseils d'enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un projet de formation à l'oral au sein du lycée, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires et même inter-niveaux. »

Nous vous signalons également :

a/ la présentation du grand oral sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

b/ le parcours « Préparer et Évaluer le grand oral » : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2060>

Tous ces éléments sont repris dans le [parcours m@gistère CONTINUITE PEDAGOGIQUE PHILOSOPHIE](#), dans lequel une nouvelle rubrique [Grand Oral-Philosophie](#) vient d'être ouverte. Elle sera régulièrement complétée et enrichie : nous vous invitons à la consulter régulièrement.

Nous aurons l'opportunité de retravailler ces points avec vous à l'occasion de prochains messages à votre destination et lors des réunions d'équipes que nous organiserons à la faveur de nos visites d'inspection dans vos établissements tout au long de cette année. Si certains points nécessitent des éclaircissements ou des compléments d'information n'hésitez pas à nous contacter directement, par courriel ou par téléphone.

Les indications, recommandations et conseils contenus dans le présent message méritent de recevoir la plus large diffusion possible auprès de l'ensemble de nos collègues de philosophie. C'est pourquoi nous remercions les collègues qui, parmi vous, sont coordonnateurs disciplinaires dans leur établissement, de bien vouloir s'assurer que chacun des membres de l'équipe de philosophie a bien reçu ce message ainsi que sa pièce jointe et a pu en prendre connaissance. Nous vous remercions également de bien vouloir porter ce message ainsi que la note qui l'accompagne à la connaissance de vos chefs d'établissement, en leur précisant bien **qu'il s'agit d'un ensemble de propositions pédagogiques et de conseils et non de prescriptions réglementaires**.